



**Mr Saillard c'est le monologue
Solidaires c'est le dialogue
Cherchez donc le bulldog !!!
(boule et vil)**

Ce 5 septembre se déroulait un CTL en deuxième convocation sur « l'Anéantissement des Structures et du Réseau » dit ASR 2018.

Lors de la première convocation suite à des attaques sans retenues contre les représentants du personnel nous nous sommes exprimés en intersyndicale et avons boycotté à l'unanimité cette première convocation.

Suite à une audience demandée par l'intersyndicale, nous avons été reçus hier par les quatre garçons dans le vent pour nous entendre dire que nous étions des gueux, des babaches, des boubourses, en français dans le texte, des demeurés. Nous n'avons pas compris les textes du règlement intérieur des Comité Technique Local et Commission Administrative Paritaire Locale. En effet, nous n'avons pas la même interprétation des textes que M. SAILLARD. Il vient d'inventer la réforme par ordonnances du Code du travail syndical. Ou plutôt la mort sur ordonnance tellement sa lecture est restrictive.

En effet, la direction veut substituer aux compte-rendus des syndicats, le procès verbal administratif qui n'est jamais diffusé aux agents, hormis à quelques chefs de service.

Nous sommes étonnés que nos fins limiers de l'administration confondent un « **procès-verbal** » avec un « **compte-rendu** ».

Nous n'acceptons pas que les réunions se passent à huis-clos et que les agents ne soient pas informés de ce qui se dit et se décide durant ces instances.

Comme vous le savez déjà, les représentants de Solidaires Finances Publiques ne rentreront jamais dans les ordres, ni dans les rangs, car nous n'accepterons pas que M. SAILLARD, plus royaliste que le roi, se prenne pour le directeur du dialogue social.

Face à ce diktat, nous ne siégerons pas à la deuxième convocation du CTL du 5 septembre, dont voici néanmoins l'ordre du jour et les commentaires de Solidaires.

En effet, le directeur nous demande de valider des principes sans les détails les plus importants et sans fiche d'impact concernant les restructurations.

Ce qui n'est pas dit dans l'histoire c'est que M. Saillard, homme de dialogue annonçait aux nouveaux arrivants lors de la journée d'accueil du 1^{er} septembre que la fusion sans redécoupage des RAN de Toul et Pont A Mousson avec celle de Nancy a été validée par la DG (Haroué Thiaucourt 74 kms quand même !)

Bien entendu les représentants du personnel considérés comme une entité négligeable n'ont pas été informés...

Les opérations envisagées pour 2018 sont les suivantes :

* **Transfert de la gestion du recouvrement** des impôts des particuliers des trésoreries de Baccarat – Badonviller et Blâmont – Cirey vers le SIP-SIE de Lunéville et des trésoreries de St Nicolas-de-Port et Haroué - Vézelize vers le SIP de Nancy Sud-Est (1er janvier 2018),

* **Spécialisation de 4 trésoreries SPL :**

Cette spécialisation des trésoreries mixtes va, là aussi, entraîner son lot de conséquences :

- Une réduction du service de proximité, le public devra se déplacer aux SIP de rattachement.
- Une fragilisation de la structure ainsi spécialisée, qui risque de perdre un emploi au PLF 2018 comme on l'a déjà constaté en 2017.

* **Fusion du SIE de Longwy avec le SIE Briey** (1er janvier 2018)

À la vue des fiches techniques présentées comme des fiches d'impact, aucun élément concernant l'accueil téléphonique et charges induites sur l'accueil informatique.

Pour Longwy et le départ de son SIE sur Briey, nos experts ont encore une fois oublié des missions transférées et loin d'être négligeables, notamment les quitus fiscaux (près de 3900 en 2016) dont la délivrance à Briey pose nombre de problèmes non résolus, les récépissés de consignations (126 en 2016). Rafraîchissons la mémoire de nos experts si peu internationaux, qu'ils en ont négligé les demandes de renseignements de sociétés luxembourgeoises et belges désireuses d'effectuer des travaux en France, la gestion de sociétés étrangères, le contrôle d'associés domiciliés dans l'UE ne respectant pas leurs obligations dans notre pays, ainsi que toutes spécificités d'une zone frontalière.

* **Transfert du siège du SPF de Toul à Nancy** (1er septembre 2018)

Au sujet de la fusion des bases FIDJI, les écrans sont ALL BLACK.

Les agents du SPF de Toul s'inquiètent de leur avenir après la fermeture du service. Solidaires sera là pour répondre à leurs interrogations.

Nous aimerions vous apporter la lumière sur les transferts de postes induits, mais dans ce domaine, un flou artistique domine qui défie tout mode de calcul. Alors, collègues concernés, ne vous attendez pas à une arrivée massive de renfort.

« Leurs nonchalances sont leurs plus grands artifices » **REGNIER**

